

ND TOULOUSE



Les éducateurs du CRECC, ici Lucie Schmitz, proposent également des cours d'éducation canine aux particuliers. Photo DDM, Michel Viala

Initiative. Des passionnés ont créé une société pour proposer leurs services.

Des éducateurs canins se tournent vers les mairies

Chiens errants, chiens bruyants, chiens dangereux... La cohabitation entre l'homme et son meilleur ami n'est pas toujours facile. Pour y remédier, seize passionnés -éducateurs, formateurs, comportementalistes, vétérinaires, policier et psychologue canin - viennent de créer le Centre Régional d'Éducation et de Comportement Canin (CRECC). « Nous voulons donner au plus grand nombre un ac-

cès à l'éducation canine, rappeler qu'un chien bien éduqué est un grand confort de vie pour toute la famille. », explique Guy Vidal, gérant de la Sarl. « On n'invente rien sur l'éducation avec nos cours collectifs mais on relève le défi sur la formation. », poursuit ce dernier. Et sur ce volet, Guy Vidal et son associée Lucie Schmitz ont eu l'idée de se tourner vers les communes de l'agglomération toulousaine. En échange du prêt, par la com-

mune, d'un terrain qui servira de lieu de rassemblement pour des cours collectifs, l'équipe du CRECC proposera ses services : connaissance de la législation, notions de base d'éducation canine aux habitants de la commune et aux employés, interventions dans les Clae (Centres de loisirs associés à l'école)... « Nous nous sommes aperçus que de nombreuses personnes, dont les propriétaires de chiens eux-mêmes, ne connaissent pas le tiers de la loi. Je me souviens avoir vu, à la sortie de l'école, un enfant d'une dizaine d'années tenir en laisse un rottweiler qui n'était pas muselé », rapporte Lucie Schmitz.

Les premiers cours collectifs ont démarré le mois dernier à Beauzelle dans un parc avec une dizaine de particuliers. Le site de Bouloc suivra dans quelques semaines.

Emmanuelle Rey

Première convention à Bouloc

La commune de Bouloc sera la première de l'agglomération à signer une convention avec le CRECC. Tout devrait être formalisé mardi lors du prochain conseil municipal. Pour le maire Christian Faurie, ce partenariat s'imposait. « La démarche de cette société a un intérêt parce qu'aujourd'hui tout le monde est confronté à la problématique posée par les chiens. Dans notre commune de 4 000 habitants, il ne se passe pas une semaine sans que la mairie ne reçoive un appel pour des problèmes de chiens errants, de nuisance pour le voisinage ou de peur. En échange du prêt d'un terrain, les intervenants de cette société fourniront des informations et des notions d'éducation au personnel communal et aux administrés. C'est aussi une démarche de proximité ».

Contact 06 60 24 31 82